



EQUILIBRE DES ENERGIES, ELECTRIFICATION ET VERDISSEMENT DU GAZ

100 % libres
...100 % vous !

L'avenir énergétique du pays ne se limite pas à l'électrification, il passe aussi par le verdissement du gaz

Dans un contexte de tensions croissantes sur les ressources et les infrastructures énergétiques mondiales, la CFE Énergies est convaincue que la sécurisation des productions locales et pilotables constitue un avantage stratégique déterminant.

Si l'on en croit les récentes déclarations du directeur de l'Agence Internationale de l'Énergie, la crise actuelle au Moyen-Orient fait peser un risque majeur sur l'équilibre énergétique mondial. Les tensions autour du détroit d'Ormuz, entre menaces iraniennes et réponse navale américaine, illustre une possible remise en cause de la sécurité des grandes routes maritimes du commerce énergétique. Dans ce contexte, la fiabilité des approvisionnements en énergies fossiles importées apparaît plus incertaine que jamais.

C'est précisément pour répondre à cet impératif de souveraineté énergétique et réduire nos dépendances aux importations que le Premier Ministre a présenté un plan gouvernemental d'électrification des usages.

Pourtant, la CFE Énergies est convaincue que répondre à l'exigence de souveraineté issue de ce contexte de crise, comme à l'impératif de décarbonation, ne peut se résumer à la seule électrification, qui ne saurait tout résoudre.

De nombreux usages notamment dans l'industrie restent difficiles à électrifier. Par ailleurs, son acceptabilité tant sociale qu'économique demeure incertaine et reste à construire. L'enjeu est de bâtir un mix énergétique résilient et apte à répondre à la diversité des usages et à l'exigence de décarbonation, tout en assurant la maîtrise des coûts et la soutenabilité économique de la transition énergétique.

Dès lors, les impératifs de souveraineté et de décarbonation commandent de ne pas réduire l'horizon énergétique du pays à la seule électrification, et de développer massivement des capacités domestiques de production de gaz bas-carbone.

Pour la CFE Énergies, l'accélération du développement du biométhane et des autres gaz renouvelables et bas-carbone doit ainsi devenir une priorité nationale, en complément de l'électrification. Elle doit s'appuyer sur les atouts des infrastructures que les gazières et les gazières ont construites depuis 1946 et qui sont aujourd'hui largement amorties. Ces filières offrent en outre des perspectives de développement territorial, de valorisation des déchets et de création d'emplois non délocalisables.

Le développement de ces gaz verts constitue en effet un atout stratégique majeur : il réduit la dépendance aux importations, limite l'exposition aux chocs géopolitiques, contribue à stabiliser les coûts d'approvisionnement sur le long terme et participe aux objectifs climatiques. À l'inverse, le GNL demeure fortement dépendant des routes maritimes internationales et exposé à la volatilité des marchés mondiaux.

Plus que jamais, la CFE Énergies défend le développement de ces gaz verts, à la fois investissement d'avenir et véritable bouclier de sécurité énergétique. Elle appelle le Premier Ministre à ne pas les assimiler aux énergies fossiles importées et à rester fidèle à l'esprit de la PPE3 qu'il a arrêtée en février 2026.

Enfin, la CFE Énergies dénonce les fondements du volontarisme gouvernemental en matière d'électrification, qui traduisent l'incapacité de la PPE3 à ajuster les trajectoires de développement des énergies renouvelables électriques aux réalités des équilibres fondamentaux du système électrique. Cette approche conduit, de fait, à nier le rôle essentiel des solutions gazières dans la décarbonation.

La souveraineté énergétique de la France ne se décrète pas : elle se construit dans la diversification, la production domestique et la mobilisation de tous les leviers bas-carbone, en garantissant des réseaux électriques résilients, sûrs et stables, un équilibre auquel les gaz bas-carbone contribuent pleinement.